

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Enquête Coface sur les comportements de paiements des entreprises en Chine : des retards de paiement en baisse en 2022 / les entreprises s'attendent à une croissance économique plus forte en 2023

Paris, le 23 mai 2023

- L'enquête réalisée par Coface sur le comportement de paiements des entreprises en Chine a mis en évidence que celles-ci ont moins été confrontées à des retards de paiement en 2022. En effet, 40 % des entreprises interrogées ont déclaré des retards de paiement, contre 53 % en 2021. De plus, le retard de paiement moyen est passé de 86 à 83 jours en 2022.
- Le nombre d'entreprises confrontées à des retards de paiement ultra-long (ULPD) est également en baisse.
- Le secteur de la chimie semble être le plus vulnérable : 34 % des répondants signalent des ULPD dépassant 10% du chiffre d'affaires. Le secteur du bois connaît une tendance similaire, avec une augmentation de 0 % à 20 % entre 2021 et 2022.
- La pandémie - et les confinements qui en ont résulté – a été le principal facteur affectant les entreprises en Chine en 2022. Alors que le gouvernement chinois s'est détourné de sa politique « zéro-Covid », la part des entreprises qui s'attendent à une amélioration de leurs ventes et flux de trésorerie a augmenté, ce qui indique un certain optimisme quant à l'environnement opérationnel pour 2023.
- Coface prévoit une accélération de la croissance du PIB chinois qui devrait s'établir entre 4 % et 5 % en 2023.

Bernard Aw, économiste pour la région Asie-Pacifique chez Coface, commente : « Bien que les entreprises aient été confrontées à un ralentissement économique en 2022 en lien avec la vague Omicron et le confinement strict qui s'en est suivi, la durée des crédits interentreprises s'est allongée au cours de l'année. Les entreprises chinoises ont dû être davantage flexibles car leurs clients avaient besoin de plus de temps pour effectuer leurs paiements dans un contexte de liquidité restreinte et de restrictions de mobilité perturbant les processus de paiement. Les délais de paiement moyens sont ainsi passés de 77 jours en 2021 à 81 jours en 2022.

Comme les entreprises ont proposé des délais de paiement plus longs, elles ont donc été moins nombreuses à signaler des retards de paiement en 2022 : la part des répondants déclarant des retards est passée de 53 % en 2021 à 40 %, soit le niveau le plus faible de ces cinq dernières années.

En ce qui concerne les mois à venir, les répondants sont de plus en plus optimistes quant aux perspectives économiques des 12 prochains mois, le gouvernement chinois ayant abandonné sa politique zéro-Covid fin 2022. La part des entreprises s'attendant à une croissance économique plus forte est ainsi passée de 68 % en 2021 à 84 %.

Un risque accru pour les secteurs de la chimie et du bois ; le secteur de la construction également sous pression

L'enquête met également en évidence que **le nombre d'entreprises ayant connu des retards de paiement ultra-long (ULPD) dépassant 2 % du chiffre d'affaires annuel est en retrait**. Après une hausse significative en 2021 avec 64 % des répondants signalant de tels retards, la proportion est tombée à 36 % – la plus faible depuis 2016. Comme 80 % des ULPD ne sont jamais payés, selon l'expérience de Coface, la trésorerie d'une entreprise peut être menacée lorsqu'ils constituent une part du chiffre d'affaires annuel supérieure à 2 %.

En 2022, 34 % des répondants du **secteur de la chimie** ont déclaré que leurs ULPD représentaient plus de 10 % du chiffre d'affaires, soit une augmentation de 8 points de pourcentage par rapport à 2021. **Il s'agit du taux le plus élevé parmi les 13 secteurs. La santé financière des acteurs du secteur du bois s'est également détériorée**. Les entreprises du secteur ont en effet également signalé une augmentation du montant des arriérés (40 % contre 33 % en 2021).

Après une politique stricte avec des règles de financement plus restrictives envers les promoteurs immobiliers, le gouvernement chinois a assoupli sa position fin 2022, avec un important programme de mesures. Toutefois, **la construction reste le secteur où les retards de paiement sont les plus longs (96 jours)**, dans le contexte de correction du marché de l'immobilier.

30 % des entreprises interrogées (tous secteurs confondus) ont indiqué que la **hausse des prix des matières premières était la principale raison des retards de paiement**, contre 23 % en 2021. La flambée des prix des matières premières suite à la guerre en Ukraine et la pression qui demeure sur les chaînes d'approvisionnement ont entraîné une forte augmentation des prix des intrants en 2022, ce qui a accentué la pression sur les finances des entreprises.

Un plus optimisme plus affirmé suite à la fin des politiques zéro-Covid

La politique stricte de la Chine vis-à-vis du Covid a fortement touché les entreprises en 2022. Alors que la hausse des prix des matières premières et la baisse de la demande sont des facteurs affectant significativement les flux de trésorerie et les ventes (soulignés par 24 % et 23 % des répondants respectivement), **61 % d'entre eux ont indiqué que la faible disponibilité de main-d'œuvre en raison des mesures de confinement avait été le principal facteur affectant les flux de trésorerie et les ventes**.

Concernant les 12 prochains mois, les entreprises font preuve d'un optimisme croissant - même s'il demeure modeste - en ce qui concerne leurs ventes et leurs flux de trésorerie. Les entreprises anticipant une amélioration des ventes sont passés de 44 % en 2021 à 50 % en 2022. Ceux qui prévoient une amélioration des flux de trésorerie sont passés de 27 % en 2021 à 49 % en 2022.

Globalement, les répondants sont de plus en plus optimistes quant aux perspectives économiques pour les 12 prochains mois, le gouvernement chinois ayant abandonné sa politique zéro-Covid fin 2022. **La part des entreprises qui s'attendent à une croissance économique plus élevée est passée de 68 % en 2021 à 84 %**. Coface s'attend à ce que la **croissance du PIB chinois s'accélère pour atteindre entre 4 % et 5 % en 2023**.

SERVICE DE PRESSE COFACE

Corentin Henry : +33 1 49 02 23 94
corentin.henry@coface.com

RUMEUR PUBLIQUE

coface@rumeurpublique.fr
Taline Sarkissian : +33 6 13 36 70 23
Simon Lozach: +33 6 32 26 41 56

COFACE: FOR TRADE

Avec plus de 75 ans d'expérience et un vaste réseau international, Coface est un leader de l'assurance-crédit et de la gestion des risques, et un fournisseur reconnu de solutions d'affacturage, de recouvrement, d'assurance Single Risk, de caution et d'information d'entreprises. Les experts de Coface opèrent au cœur de l'économie mondiale, aidant ~50 000 clients, dans 100 pays, à construire des entreprises performantes, dynamiques et en croissance. Coface conseille ces entreprises pour qu'elles prennent des décisions commerciales éclairées. Les solutions du Groupe renforcent leur capacité à vendre en leur fournissant des informations fiables sur leurs partenaires et en les protégeant contre les risques d'impayés sur leurs marchés domestiques et à l'export. En 2022 Coface comptait ~4 720 collaborateurs et a enregistré un chiffre d'affaires de 1,81 €Mds.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur coface.com

COFACE SA. est coté sur le compartiment A d'Euronext Paris
Code ISIN : FR0010667147 / Mnémonique : COFA

COFACE SA certifie ses communications depuis le 25/07/2022.
Vous pouvez vérifier leur authenticité sur wiztrust.com

